
ANALYSE DE MÉTIER ET PROFESSION

RÉGISSEUR

Conseil québécois des ressources humaines
en culture (CQRHC),
Comité sectoriel de développement
de la main-d'œuvre
reconnu par Emploi-Québec

FÉVRIER 2001



Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

C.P. 305

Drummondville (Québec)

J2B 6W3

Téléphone : (877) 475-6287

Télécopieur : (819) 475-6789

Courriel : cqrhc@dr.cgocable.ca

Comité consultatif :

Louise Boucher, coordonnatrice du CQRHC;

Sylvie Rochette, chargée de projet au CQRHC;

Monique Corbeil, directrice générale de l'APASQ;

Marie Doyon, conseillère à la Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle d'Emploi-Québec.

Élaboration et réalisation de l'étude :

DBSF/FormAtout

Hervé Pilon, associé responsable

Marie Sylvain, conseillère (recherche et rédaction)

Gisèle Vachon c.o., directrice de projets

Veillez noter que dans cette publication, le genre masculin est utilisé dans le seul souci d'alléger le texte.

Le texte intégral se trouve à cette adresse Internet : www.cqrhc.com

© CQRHC

ISBN

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec,

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada,

Le CQRHC est financé par Emploi-Québec

Table des matières

1 INTRODUCTION	1
1.1 RAPPEL DU MANDAT	1
1.2 OBJECTIFS DE L'ANALYSE	1
1.3 DÉLIMITATION DU CHAMP DE RECHERCHE	2
1.4 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	2
1.4.1 Les concepts de la méthode.....	3
1.4.2 Les étapes de la production	3
2 ANALYSE GÉNÉRALE	5
2.1 LES ARTS DE LA SCÈNE.....	5
2.2 LES RÉGISSEURS	6
2.2.1 Définitions et description de la profession	6
2.2.2 Programmes d'études préparatoires	8
2.2.3 Aptitudes requises et facteurs de pérennité	8
2.2.4 Caractéristiques des emplois	9
2.2.5 Perfectionnement en cours de carrière	15
3 ANALYSE DES TÂCHES	17
3.1 ANALYSE GÉNÉRALE DES TÂCHES	17
3.1.1 Inventaire des fonctions et des tâches	17
3.1.2 Description des fonctions	20
3.1.3 Profil des compétences génériques	24
3.2 ANALYSE DÉTAILLÉE DES TÂCHES CARACTÉRISTIQUES	25
3.2.1 Les tâches caractéristiques	25
3.2.2 Regroupement des activités sous les tâches caractéristiques	26
3.2.3 Description des tâches caractéristiques, des tendances et des normes professionnelles	28
3.2.4 Formulation des exigences fonctionnelles significatives	37
3.2.5 Profil des compétences selon les domaines de compétences	45
4 LES PISTES D'ACTION	47
BIBLIOGRAPHIE.....	49
ANNEXE 1 : PERSONNES CONSULTÉES	51
ANNEXE 2 : MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS	53
ANNEXE 3 : MEMBRES DU COMITÉ DE VALIDATION.....	55

Liste des tableaux

TABLEAU 1	REGROUPEMENT DES TÂCHES PAR FONCTION	19
TABLEAU 2	RÉSULTATS ATTENDUS, PARTICULARITÉS, TENDANCES ET NORMES PROFESSIONNELLES POUR CHAQUE FONCTION	21
TABLEAU 3	DEGRÉ D'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES.....	24
TABLEAU 4	TÂCHES CARACTÉRISTIQUES	26
TABLEAU 5	RÉSULTATS ATTENDUS, PARTICULARITÉS, TENDANCES ET NORMES PROFESSIONNELLES POUR CHAQUE TÂCHE CARACTÉRISTIQUE	29
TABLEAU 6	EXIGENCES FONCTIONNELLES SIGNIFICATIVES POUR CHAQUE TÂCHE CARACTÉRISTIQUE.....	38
TABLEAU 7	PROFIL DES COMPÉTENCES SELON LES DOMAINES DE COMPÉTENCES.....	45

Liste des sigles

ACT	Association des compagnies de théâtre
ADISQ	Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo
AMP	Analyse de métier et profession
APASQ	Association des professionnels des arts de la scène du Québec
APTP	Association des producteurs de théâtre privé
AQAD	Association québécoise des auteurs dramatiques
CAEA	Canadian Actors' Equity Association
CQRHC	Conseil québécois des ressources humaines en culture
SQDM	Société québécoise de développement de la main-d'œuvre
TAI	Théâtres associés inc.
TUEJ	Théâtres Unis Enfance-Jeunesse
UDA	Union des artistes

1 INTRODUCTION

1.1 Rappel du mandat

En août 2000, le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) confiait à DBSF/FormAtout le mandat de réaliser une analyse de métier et profession (AMP) pour les régisseurs afin de documenter cette profession et de délimiter sa sphère d'exercice.

La présente analyse fait suite à une AMP portant sur les metteurs en scène et les assistants-metteurs en scène. Elle tient compte des préoccupations suivantes :

- aucun bilan de l'exercice de la profession n'a encore été dressé;
- au théâtre francophone, il y a souvent cumul des professions d'assistant-metteur en scène et de régisseur par la même personne; le milieu doit être conscientisé à l'importance et au rôle respectif des deux professions;
- les besoins identifiés en formation continue doivent être confirmés. D'autres besoins découlant des lacunes de la formation initiale et de l'évolution de la profession doivent être dégagés, le cas échéant.

1.2 Objectifs de l'analyse

La présente analyse de métier et profession vise les objectifs suivants :

- Établir les conditions d'exercice et les exigences d'embauche associées à la profession;
- Déterminer la situation de la main-d'œuvre en regroupant le plus de données possibles à cet égard;
- Élaborer une analyse générale, notamment en relevant les fonctions, les tâches et les tâches caractéristiques de la profession;
- Élaborer une analyse détaillée des tâches, en portant attention à la détermination précise des compétences et des savoirs nécessaires à l'exercice de cette profession;
- Présenter les résultats de l'analyse de manière unifiée et intégrée pour faciliter l'utilisation subséquente de ces résultats;
- Proposer des pistes d'action.

1.3 Délimitation du champ de recherche

On trouve la profession de régisseur au code 5226 de la *Classification nationale des professions* (CNP) : autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène.

Le champ d'action des régisseurs qui nous intéresse plus particulièrement est celui des « arts de la scène ».

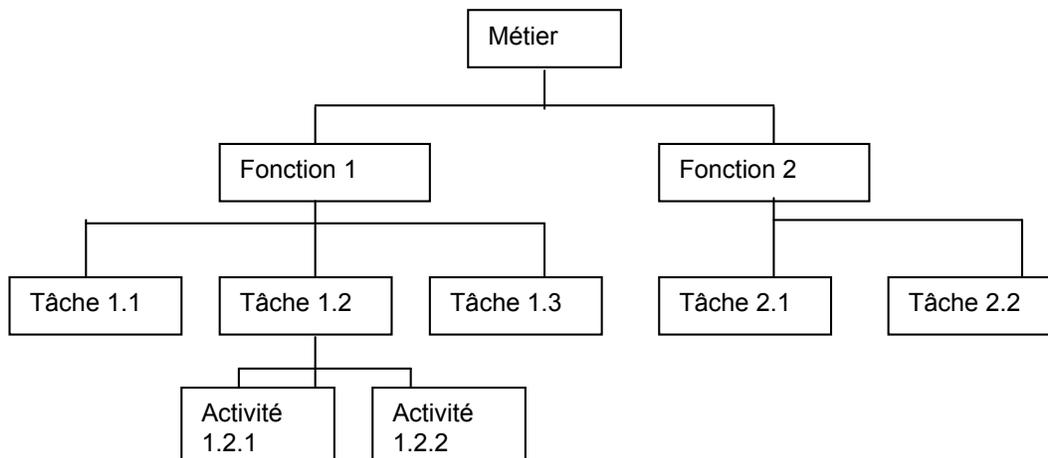
« L'idée essentielle que sous-tend l'expression "arts de la scène" est celle de la présentation directe, "immédiate", du produit artistique dont la diffusion n'est pas différée ou saisie par un média. Présenté en direct à un auditoire, le spectacle est "vivant" : il est la rencontre de l'œuvre, des interprètes et du public¹. »

Les arts de la scène incluent les spectacles de théâtre, de danse, de cirque, d'opéra, de multimédia, d'opérette, d'humour, de mime, de musique, de comédie musicale et de variétés.

Au Québec, le régisseur cumule souvent plusieurs postes et porte différents titres d'emplois. Seule la profession de régisseur est considérée dans la suite de l'étude.

1.4 Démarche méthodologique

L'analyse de métier et profession s'appuie sur une méthode développée par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM). Cette méthode renvoie à un ensemble de concepts qui constituent les composantes d'une AMP.



¹ Ministère de l'Éducation. (Décembre 1996), *Document d'orientation*.

1.4.1 Les concepts de la méthode

Le concept de fonction

L'exercice d'un métier ou d'une profession fait appel à des champs d'activités de travail. Ces champs correspondent aux fonctions du métier et de la profession et regroupent un ensemble d'unités liées entre elles soit par la nature, soit par les séquences du travail à accomplir. Chacune de ces fonctions donne lieu à un résultat ou à une production.

Le concept de tâche

La fonction se subdivise en unités de travail nommées tâches, chacune étant structurée, autonome et observable. Une tâche a un début précis et une fin précise. Elle donne lieu à un résultat ou à une production. Dans l'exercice d'un métier ou d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat ou la production d'une tâche doit présenter une utilité particulière dans le processus de travail.

Le concept d'activité

Tout comme la fonction, la tâche se subdivise en plus petites unités de travail. Au nombre de deux par tâche au minimum, cette autre composante d'un métier ou d'une profession se nomme activité. Les activités rattachées à une tâche sont liées entre elles et permettent d'établir le résultat ou la production de cette tâche.

1.4.2 Les étapes de la production

Les résultats présentés dans le présent document sont le fruit d'un travail de recherche effectué selon les étapes suivantes :

- Délimitation du champ de recherche (les arts de la scène) et de la profession à l'étude;
- Recherche et analyse documentaire (voir la bibliographie);
- Entrevue en profondeur avec trois régisseurs possédant de l'expérience et une connaissance de la profession visée;
- Compléments d'entrevues avec des régisseurs, des établissements de formation et des entreprises pour cerner les enjeux et les conditions d'exercice de la profession (la rémunération, la formation, le travail en région et le travail en milieu anglophone);
- Analyse générale et analyse des tâches par un comité d'experts;
- Validation et bonification des données recueillies auprès du comité d'experts avec un membre du comité;
- Validation de l'étude et proposition de pistes d'action par un régisseur;
- Validation de l'étude et élaboration de pistes d'action avec un comité de validation.

2 ANALYSE GÉNÉRALE

2.1 Les arts de la scène

Dans son énoncé, le ministère de la Culture et des Communications rapporte « qu'en 1996, près de 250 compagnies professionnelles de théâtre (incluant les théâtres d'été), 90 organismes de musique, une cinquantaine de compagnies de danse et une quarantaine de producteurs et d'agences de spectacles (représentant près de 350 artistes de variétés) se partageaient les quelque 300 scènes du Québec »². C'est donc dire à quel point cette industrie est importante, pour ce qui est du nombre d'entreprises.

Sur le plan économique, les arts de la scène tirent des revenus considérables de la vente des billets. Selon le ministère de la Culture et des Communications, les recettes au guichet, tous types de productions ou de spectacles confondus, ont atteint 82 M \$ en 1994³.

La majorité des représentations, tous secteurs confondus, sont offertes dans la région de Montréal où le bassin de population et le nombre de salles sont plus importants. En effet, il s'agit d'un peu plus de la moitié du nombre total des représentations au Québec. Vient ensuite la ville de Québec pour le nombre de représentations offertes; la population occupe le deuxième rang pour ce qui est de son importance au Québec et les salles y sont relativement nombreuses. Partout ailleurs, les salles de spectacles sont plus rares, moins bien équipées et les gens sont dispersés sur un plus grand territoire. Ces dernières se partagent un peu plus du quart des représentations.

Toutes disciplines confondues, on note que l'offre de spectacles, représentée par le nombre de productions mises en marché, atteste d'une tendance à la hausse. À titre d'exemple, le secteur des arts de la scène a mis en marché près de 1 600 spectacles différents en 1993-1994, soit une augmentation de plus de 460 spectacles en cinq ans; tous les domaines y étaient représentés, mais surtout celui des variétés⁴. Les facteurs explicatifs de cette hausse sont la grande vitalité de la création québécoise et la hausse des productions internationales, notamment en théâtre et en danse. Cette augmentation est plus importante dans le monde des variétés (qui inclut l'humour, le rock de langue anglaise et la chanson populaire), puisque davantage accessible au public de tous âges.

Les arts de la scène, peut-être même plus que tout autre sous-secteur de la culture, débordent de créativité et de talent depuis plus d'une trentaine d'années; le nombre d'artistes augmente dans tous les domaines des arts de la scène, et plusieurs d'entre eux ont acquis la stature et la maturité nécessaires pour faire face à d'autres démarches artistiques et conquérir de nouveaux publics⁵.

² Ministère de la Culture et des Communications. (1996) *Remettre l'art au monde, Politique de diffusion des arts de la scène*. p. 5.

³ *Idem*

⁴ *Idem*, p. 8.

⁵ Le Groupe DBSF. (1999) *Bâtir le CQRHC : Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*, p. 19.

Les gens du milieu sont représentés par plusieurs associations professionnelles, dont l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), l'Union des artistes (UDA), la Guilde des musiciens du Québec, la Canadian Actors' Equity Association (CAEA), l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD), les Théâtres associés inc. (TAI), l'Association des producteurs de théâtre privé inc. (APTP), l'Association des compagnies de théâtre (ACT), les Théâtres Unis Enfance-Jeunesse (TUEJ) et l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ).

Les personnes œuvrant en arts de la scène au Québec possèdent une formation très variée qu'elles ont acquise dans différents établissements d'enseignement et ce, à divers niveaux. Une enquête menée auprès de professionnels du milieu (1 470 personnes) par la Table de concertation des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel du Québec révèle que 45,8 % des répondants ont acquis une formation artistique initiale en milieu universitaire; 36,1 % une formation collégiale; 24,9 %, une formation dans les conservatoires et autres grandes écoles professionnelles; 22,7 %, une formation dans les écoles et ateliers privés ainsi que les organismes et entreprises de production culturelle et 20,4 % déclarent n'avoir aucune formation artistique initiale⁶.

Pour ce qui est de la rémunération, on note qu'elle est relativement basse. La plupart des personnes du secteur des arts de la scène doivent combiner plusieurs emplois dans le domaine artistique ou non artistique pour joindre les deux bouts. Des 1 403 personnes de l'étude de la Table de concertation des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel du Québec ayant répondu à la question concernant leur rémunération, plus du quart (29,2 %) affirment gagner moins de 12 500 \$, et près des deux tiers (62,4 %) moins de 30 000 \$. Il semble donc que la très grande majorité des gens de ce secteur se situe dans les catégories à faible revenu. Une petite minorité de répondants semblent s'en tirer un peu mieux, avec un revenu entre 30 000 \$ et 50 000 \$ dans 19,4 % des cas, ou de 50 000 \$ et plus dans 18,4 % des cas⁷.

2.2 Les régisseurs

2.2.1 Définitions et description de la profession

En France, le Dictionnaire encyclopédique du théâtre définit la régie comme suit :

Régie

« Le terme générique de régie désigne toute activité et tout domaine d'organisation matérielle de la représentation avant, pendant et après le spectacle, permettant d'assurer sa préparation, son bon déroulement et sa maintenance. L'origine et l'usage de ce terme contiennent l'idée de prise en charge, d'administration et de gestion. Son application au théâtre – à travers

⁶ Table de concertation des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel du Québec. (1997) *Le perfectionnement professionnel des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel du Québec*, p. 29.

⁷ Table de concertation des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel du Québec. (1997) *Le perfectionnement professionnel des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel du Québec*, p. 22.

le titre de régisseur, attesté dès le milieu du XVIII^e siècle – recouvre plusieurs fonctions distinctes et conduit à plusieurs acceptations. »

Au théâtre francophone québécois, la « régie » faite avant le spectacle revient à l'assistant-metteur en scène alors que la « régie » faite pendant et après le spectacle est assumée par le régisseur. Toutefois, la frontière entre les professions de régisseur et d'assistant-metteur en scène n'est pas toujours clairement définie. Afin de délimiter son champ d'application, la présente analyse renvoie aux définitions suivantes :

Assistant-metteur en scène

Les assistants-metteurs en scène assistent les metteurs en scène du début du projet jusqu'à la fin de la production (préproduction, production, postproduction jusqu'à la levée du rideau). Par leurs compétences et leurs connaissances techniques, artistiques et générales, ils contribuent à l'élaboration et au parachèvement de la mise en scène.

Pour certaines productions du théâtre francophone, ils cumulent les postes d'assistant et de régisseur.

Régisseur

Les régisseurs sont responsables du déroulement d'un spectacle, de son entrée en salle jusqu'à la dernière représentation, conformément aux indications du metteur en scène (chorégraphe, metteur en piste, etc.)⁸, de son assistant et des concepteurs. Ils vérifient et font appliquer ou appliquent avec exactitude toutes les composantes d'une représentation.

Le régisseur est la personne qui élabore un cahier de régie et qui dirige la représentation en s'assurant que l'équipe du spectacle accomplit avec précision les effets de la conduite ou en donnant directement les *top* («go») de ses effets («cues»).

Appellations d'emploi

Régisseur général
Régisseur
Assistant-régisseur

Les données recueillies révèlent que la profession est la même, peu importe le milieu dans lequel elle est exercée. Toutefois, des particularités sont associées aux différents milieux de travail. Par exemple, dans le cas des événements spéciaux, le spectacle n'est souvent présenté qu'une seule fois; en danse, les repères utilisés par le régisseur

⁸ Dans la présente analyse, la profession « metteur en scène » désigne tous les auteurs de la représentation sur scène d'une œuvre. Cette notion inclut donc les appellations d'emploi plus spécifiques à certaines formes d'art, soit « chorégraphe » en danse, « metteur en piste » au cirque, etc. L'utilisation de « metteur en scène » est privilégiée dans le seul but de simplifier la lecture du document.

sont de l'ordre du visuel; à l'opéra, le régisseur doit savoir lire la musique pour pouvoir établir ses repères sur des partitions; au cirque, les repères peuvent être à la fois visuels et musicaux; au théâtre francophone, la même personne cumule souvent les postes d'assistant-metteur en scène et de régisseur.

2.2.2 Programmes d'études préparatoires

L'École nationale de théâtre offre le cours *Production*, formation générale de trois ans qui vise à préparer des artisans du théâtre, dotés des connaissances nécessaires, à la pratique de chacune des spécialités de la production, dont l'un des volets porte sur la régie. Les personnes choisissent donc elles-mêmes, une fois sur le marché du travail, la ou les spécialisations qui les intéressent.

Trois établissements d'enseignement collégial offrent le programme technique *Théâtre – Production* qui peut mener à l'exercice de la profession de régisseur. Ce programme de trois ans est offert au Cégep de Saint-Hyacinthe, au Cégep Lionel-Groulx et au John-Abbott College. La première année du programme est réservée à la formation de base, tandis que les deux autres années sont consacrées à la spécialisation technique. Les étudiants ont le choix entre trois voies de spécialisation, soit : conception (décors et costumes); gestion et techniques de scène; conception et techniques de scène (éclairage et sonorisation). Les deux dernières voies de spécialisation conduisent plus spécifiquement à l'exercice de la profession de régisseur.

Dans le cadre de leur formation, les futurs régisseurs suivent quatre cours (180 heures) sur la régie et la mise en scène. Les autres cours du programme (par exemple en éclairage, en son, etc.) et les laboratoires de pratique leur permettent d'acquérir d'autres notions essentielles à l'exercice du métier et à la compréhension globale des spectacles.

Notons que le programme actuel est davantage axé sur le théâtre. Les personnes désirant travailler dans d'autres milieux (danse, cirque, opéra, multimédia, opérette, humour, mime, musique, comédie musicale et variétés) doivent s'impliquer dans le secteur qui les intéresse pour en apprendre les particularités.

2.2.3 Aptitudes requises et facteurs de pérennité

Le savoir et le savoir-faire acquis durant la formation et au cours de la pratique de la profession sont à la base de la réussite dans le milieu. D'autres facteurs contribuent au succès des régisseurs, tels que : l'amour du métier, le talent, l'esprit créatif, le souci du détail, le jugement artistique, la capacité de travailler en équipe, le leadership, le sens de l'organisation, la capacité d'adaptation, le sens de l'observation, la diplomatie, l'esprit d'analyse, l'esprit de synthèse et la persévérance.

Les régisseurs doivent être à l'aise sur le plan technique : ils doivent connaître les capacités des équipements scéniques car ils travaillent avec les gens qui les manœuvrent. Ils doivent aussi être capables de s'adapter facilement à la technologie,

particulièrement pour les régisseurs travaillant dans le milieu des spectacles de variétés, du cirque et du multimédia.

Étant donné qu'ils sont amenés à travailler avec des artistes, les régisseurs doivent être patients, respectueux, souples, disponibles et dotés d'une grande capacité d'écoute. Ces qualités seront également importantes advenant qu'ils aient à gérer des crises internes. Ils devront alors faire preuve d'une grande maîtrise de soi, savoir établir avec discernement les paramètres des fonctions de l'équipe et faire preuve de fermeté.

Concernant les facteurs de pérennité, outre les facteurs d'excellence, les régisseurs doivent aussi avoir la capacité d'établir des liens harmonieux avec le milieu (les metteurs en scène, les compagnies, les producteurs, etc.), et être capables de suivre son évolution.

2.2.4 Caractéristiques des emplois

Associations professionnelles

Les régisseurs ne bénéficient d'aucune forme de reconnaissance légale et ne disposent donc pas d'outil juridique leur permettant de négocier en tant que groupe. Il n'y a donc aucun instrument (loi, règlement, etc.) qui oblige les producteurs à négocier une entente avec les régisseurs, ce qui explique la fin de non recevoir opposée à l'APASQ au sujet du projet d'entente collective déposé en 1993 (projet relatifs aux concepteurs et qui incluait les régisseurs).

Cette situation illustre un manque profond qui subsiste dans le domaine de la culture : bien des métiers et professions ne sont pas représentés par une association professionnelle et ne bénéficient pas de conditions minimales d'engagement.

Certains régisseurs sont membres de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) parce qu'ils occupent une autre fonction telle que concepteur sonore, concepteur d'éclairage, etc. Les personnes faisant seulement de la régie ne sont pas membres de l'APASQ puisque cette association regroupe plutôt des concepteurs. Un sondage a été mené à ce sujet en août 2000 auprès de 250 personnes membres en règle, permissionnaires et non-membres de l'APASQ. Plus d'une trentaine de personnes, toutes membres en règle de l'APASQ⁹, ont répondu au sondage. Elles ont toutes dit souhaiter que d'autres métiers soient représentés par l'APASQ, dont ceux d'assistant-metteur en scène et de régisseur.

Contexte d'exercice

Le régisseur constitue le lien entre le metteur en scène, les équipes techniques et l'équipe en place : il est en relation avec tous les membres des équipes et doit assumer le leadership que sa position implique. Aux yeux de tous, il est la « personne-ressource », le « relais d'information » et même le « catalyseur d'information » pour tout ce qui a trait au déroulement d'un spectacle.

⁹ Soit 30 % de l'effectif de l'APASQ.

Généralement, le régisseur est plus près de l'assistant-metteur en scène que du metteur en scène puisque l'assistant-metteur en scène lui transmet le détail du déroulement du spectacle. Puisque dans la majorité de productions du théâtre francophone une même personne cumule les postes d'assistant-metteur en scène et de régisseur, il peut exister entre le metteur en scène et le régisseur une véritable complicité et une complémentarité. En effet, le metteur en scène et son assistant (ici le régisseur) forment souvent une équipe pour plus d'un spectacle. Cette association amène les régisseurs à connaître les possibilités artistiques du metteur en scène, à établir une relation de confiance avec lui et souvent, à faciliter ses rapports avec le reste de l'équipe.

L'implication du régisseur et le lien l'unissant au metteur en scène sont donc différents selon que la personne a été l'assistant au metteur en scène ou qu'elle a été embauchée seulement pour la régie du spectacle.

Conditions de travail et organisation

Le travail de régisseur étant généralement donné à contrat, l'emploi est précaire. En effet, rares sont les postes stables en dehors de ceux de *régisseurs maison* dans certaines entreprises (qui sont d'ailleurs de moins en moins nombreux). Cette situation les force souvent à occuper plusieurs emplois pour gagner leur vie.

En général, le travail s'effectue selon un horaire relativement constant pour la durée d'une production. La plupart des représentations sont offertes cinq à six soirs par semaine. Au théâtre jeune public, l'horaire est un peu plus « conventionnel », du fait que les représentations offertes ont plutôt lieu en matinée et en après-midi.

Dans le cas des régisseurs qui font de la tournée, leur horaire quotidien est plus stable. Le calendrier des représentations contribue cependant à faire varier leur horaire hebdomadaire. En tournée, il arrive fréquemment que le régisseur fasse partie de l'équipe de montage, ce qui alourdit son horaire.

Lieux de travail

La profession s'exerce la plupart du temps à l'intérieur, dans des salles de répétition et des salles de spectacles. Parfois, le travail est exécuté à l'extérieur (festivals et événements spéciaux), où le temps est souvent incertain. À l'étape des répétitions, le confort relatif des salles dépend en majeure partie des budgets de la production. Souvent, ces salles doivent être partagées avec d'autres productions.

Les lieux de travail en région ne sont pas toujours adéquats et adaptés comparativement à ceux des grands centres urbains. Les salles de diffusion ainsi que les équipements techniques sur place sont de types plutôt variés : salles multidisciplinaires, cafétérias, sous-sols d'églises, gymnases d'écoles, etc. Les personnes travaillant en région doivent donc tenir compte de l'état de la salle et du matériel sur place et adapter leur travail à ces réalités.

Particularités du travail dans les régions

Pour la grande majorité des spectacles de théâtre en région, les régisseurs n'ajoutent pas à leur rôle celui d'assistant-metteur en scène. Il peut cependant arriver, en de rares occasions, qu'ils doivent le faire. Peu de personnes possèdent, en région, les compétences pour exercer ces deux professions.

Les diffuseurs de spectacles en région avouent avoir de la difficulté à recruter des régisseurs sur place car le bassin de personnes qualifiées est limité. Il est plutôt constitué de techniciens expérimentés, mais ne disposant pas nécessairement d'un diplôme et de la qualification leur permettant d'exercer la profession de régisseur. Compte tenu des ressources financières limitées des diffuseurs en région et du fait que, souvent, l'ampleur des spectacles présentés ne requiert pas l'emploi d'un régisseur professionnel, on engage plutôt des techniciens de la région qu'on initie à la régie.

On remarque que les régisseurs professionnels originaires des régions, c'est-à-dire les titulaires d'un diplôme reconnu, choisissent souvent d'habiter les grands centres urbains car les possibilités de travail y sont plus diversifiées. En effet, il peut être difficile, en région, de vivre exclusivement de sa profession. Si les cachets versés sont semblables à ceux que reçoivent leurs homologues des centres urbains (expérience et renommée comparables), on remarque que, annuellement, il y a moins de spectacles professionnels qui sont créés directement en région.

Particularités du travail en tournée

En général, le régisseur n'a que cette fonction à exercer dans le cas de tournées de grosses productions. Souvent, pour de plus petites productions, il joue, entre autres, le rôle stratégique de directeur de tournée. Il doit alors vérifier le contenu des contrats de spectacle et s'assurer qu'ils soient respectés.

Les régisseurs travaillant en tournée doivent s'adapter à diverses salles de diffusion ainsi que, bien souvent, à de l'équipement technique souvent désuet et peu entretenu compte tenu des budgets de fonctionnement restreints des salles en région.

Particularités du travail en milieu anglophone

La profession de régisseur (*stage manager*) est exercée de façon assez différente dans le milieu anglophone. En général, les fonctions et les tâches des régisseurs sont semblables, sauf que dans ce milieu, le travail débute une semaine avant les répétitions. Le régisseur doit alors préparer la salle pour la mise en place, faire l'horaire des répétitions, les organiser avec le metteur en scène et rassembler les accessoires. Pendant les répétitions, il doit élaborer son cahier de régie et faire les notes à remettre aux gens de la production après chaque répétition. Les tâches reliées à la conduite et au suivi du spectacle (deuxième et troisième fonctions du régisseur, voir section 3.1) sont semblables à celles du régisseur en milieu francophone.

En milieu anglophone, les régisseurs travaillent souvent avec un assistant (*assistant stage manager*) et parfois, pour de grosses productions de théâtre, avec un apprenti (*apprentice stage manager*). Par ailleurs, ils ne peuvent être à la fois assistants-metteurs en scène puisque la profession, telle que connue dans le milieu francophone, n'existe pas.

Le régisseur y est rémunéré à la semaine, comme les autres salariés de la compagnie ou de l'établissement. Les répétitions sont souvent très intensives : elles durent en moyenne de trois à quatre semaines et elles ont lieu à plein temps.

Les régisseurs en milieu anglophone n'exercent pas leur profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. Ils y accèdent seulement après avoir fait six contrats en trois ans en tant qu'*assistant stage manager* (ou huit contrats dans le cas où ils sont remplis au même endroit). Ils obtiennent alors la carte leur permettant d'exercer le métier de régisseur. Certains théâtres exigent d'abord que la personne ait occupé, durant un certain temps, le poste d'*apprenti stage manager* avant de devenir *assistant stage manager*. Comme dans le milieu francophone, l'embauche de « régisseurs maison » tend petit à petit à disparaître.

Du côté anglophone, les régisseurs sont représentés par la *Canadian Actors' Equity Association* (CAEA). Cette association regroupe – outre les régisseurs – les metteurs en scène, les acteurs et les chorégraphes travaillant au théâtre anglophone au Canada. Lorsque les producteurs de spectacles veulent embaucher un régisseur, ils doivent obligatoirement entrer en contact avec la CAEA pour obtenir une liste des personnes disponibles.

La CAEA a négocié une convention collective qui contient toutes les dispositions sur la rémunération, la description des tâches, les conditions d'emploi et les conditions d'embauche nécessaires aux pourparlers des régisseurs avec les producteurs. Quand ils sont engagés pour une production, les régisseurs touchent un salaire versé par les compagnies de théâtre pour lesquelles ils travaillent et reçoivent la rémunération prévue à la convention collective. Si les heures effectuées dépassent celles prévues à la convention collective, ils reçoivent alors une rémunération majorée de 50 %.

La plupart des régisseurs travaillant dans le milieu anglophone ont eu une formation à l'École nationale de théâtre, à l'Université Concordia ou au *Toronto Bryerson Theatre School*.

Exigences physiques et intellectuelles

Les exigences sur le plan physique et intellectuel peuvent se résumer ainsi : avoir une bonne acuité visuelle et auditive; avoir de l'aisance à communiquer verbalement; pouvoir maintenir un haut niveau de concentration pendant de longues périodes de temps; avoir une grande endurance; avoir une bonne résistance au stress et à la fatigue; avoir un esprit d'analyse; avoir une vision d'ensemble et enfin, avoir une aptitude à saisir la dynamique individuelle et la dynamique de groupe.

Facteurs de stress

Le principal facteur de stress chez les régisseurs est lié à la responsabilité même du bon déroulement du spectacle. Ajoutons qu'un stress important gagne les régisseurs le soir de la première représentation, stress occasionné par le manque de temps de préparation dont ils sont en quelque sorte victimes, souvent en raison des décisions prises par le producteur.

Les régisseurs doivent aussi faire face aux imprévus et aux impondérables pendant les spectacles.

Rémunération

Comme le travail est la plupart du temps offert à contrat et que le nombre de productions sur lesquelles il est humainement possible de travailler par année est limité, la profession de régisseur est peu rémunérée, si on considère l'ampleur du travail à accomplir. Soulignons toutefois la passion et l'amour du métier avec lesquels les régisseurs exercent leur profession. Notons que les spectacles de variétés ont des budgets de production souvent plus considérables, de sorte que les régisseurs travaillant dans ce domaine gagnent un revenu plus élevé que leurs confrères. Par ailleurs, le théâtre mis à part, la rémunération des régisseurs est fonction du budget de production : plus celui-ci est élevé, mieux ils sont rémunérés.

Certaines compagnies, de plus en plus rares, engagent des régisseurs salariés comme régisseurs « maison », ce qui contribue à stabiliser leurs revenus. Dans la majorité des cas, le producteur réserve leurs services comme travailleurs autonomes ou encore comme salariés de l'organisation.

L'expérience engendre une certaine reconnaissance de la part des pairs. Cette renommée peut jouer en faveur des régisseurs lors des négociations individuelles avec le producteur pour améliorer leurs conditions d'engagement.

On remarque que les conditions salariales des régisseurs ont plutôt stagné ces dernières années : elles sont à peu près les mêmes qu'il y a dix ou quinze ans. Aussi, on ne dénote aucune progression salariale individuelle, même si les régisseurs ont, depuis, progressé dans leur carrière et acquis de l'expérience. Il semble que le grand nombre de diplômés des programmes menant à l'exercice de cette profession y soit pour beaucoup (l'offre de travail est plus grande que la demande, faisant stagner la rémunération à un niveau assez bas). En pratique, les régisseurs ne disposent donc pas d'un très grand rapport de force pour négocier leurs conditions salariales avec le producteur.

Les régisseurs consultés dans le cadre de l'étude déclarent que la rémunération annuelle brute dans leur milieu varie entre 16 000 et 50 000 \$ (la moyenne se situe autour de 33 000 \$). Les personnes travaillant dans les milieux du théâtre et de la danse semblent être moins bien rémunérées que leurs collègues des variétés ou qui travaillent en tournée. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les revenus de ces spécialistes varient selon la notoriété, le nombre de représentations, l'envergure de la production, le budget de la production, la proportion du budget de la production allouée à la régie, la compagnie, etc. Les régisseurs consultés ont mentionné que, de façon générale, leur rémunération plafonne depuis quelques années.

Évolution de la profession

Concernant l'évolution de la profession de régisseur, on note quatre principales tendances :

1. Équipement

Les consoles et l'appareillage utilisés pour la production des spectacles ont suivi l'évolution technologique. Les régisseurs doivent donc continuellement se tenir au courant des différents développements pour remplir les fonctions qui leurs sont

confiées. Aussi, l'utilisation de plus en plus répandue de l'informatique pour diverses tâches amène les régisseurs à acquérir certaines connaissances dans ce domaine.

2. Nouvelles technologies

Les concepteurs utilisant de plus en plus les nouvelles technologies, les spectacles créés sont donc automatisés à divers degrés. Cela risque d'entraîner des arrêts en pleine représentation, à cause de bris techniques (les productions devenant davantage tributaires des « machines »).

3. Budget de production alloués au poste de régisseur

Le budget de production alloué au poste de régisseur étant souvent minime, on note que, dans certaines disciplines, les régisseurs sont dans l'obligation d'accorder moins de temps à la prise en charge d'un spectacle (première fonction du régisseur, voir la section 3.1). Cependant, tout régisseur doit disposer d'un minimum de temps pour pouvoir assimiler le spectacle et se préparer à en faire la conduite.

4. Cumul des postes d'assistant-metteur en scène et de régisseur au théâtre québécois

Au Québec, on demande aux régisseurs de théâtre de cumuler plusieurs postes et d'assumer d'autres fonctions et tâches que celles se rapportant strictement à la régie. Les exigences liées au cumul des tâches risquent alors d'avoir une incidence sur le maintien de la qualité du spectacle. Ce risque est d'autant plus grand que les spectacles sont de plus en plus complexes et de plus en plus exigeants pour tous les intervenants. Le rôle du régisseur s'avère crucial dans ce contexte.

Cheminement de carrière et possibilités d'avancement

Les régisseurs sont parfois appelés, au cours de leur carrière, à travailler dans plusieurs types de productions : ils peuvent aller du théâtre à la danse, aux variétés, à l'humour, au cirque, à l'opéra, à l'art lyrique, etc. Travailler dans plusieurs domaines semble souhaitable, car cette expérience permet aux régisseurs de se ressourcer et d'enrichir leurs compétences.

Plusieurs régisseurs poursuivent plus d'une carrière, divers facteurs les amenant à se réorienter après un certain nombre d'années de pratique. Pour certains, c'est le goût personnel de création qui les pousse à vouloir faire autre chose dans le secteur des arts, comme devenir concepteur d'éclairage, concepteur sonore, directeur de production, professeur, ou encore occuper des postes de coordination ou de gestion au sein d'organismes du domaine. D'autres disent vouloir ajouter des cordes à leur arc ou s'ouvrir à de nouveaux horizons.

Pour d'autres encore, c'est davantage le goût d'avoir une vie personnelle qui les pousse vers autre chose, car la profession de régisseur leur demande un investissement important en temps, énergie et disponibilité physique et mentale. Ils avouent trouver difficile, à un certain moment de leur vie, de concilier leur travail de régisseur et leur vie personnelle. Des facteurs tels la précarité de l'emploi, les conditions salariales et le contexte relatif au travail en tournée qui exige une absence prolongée de la maison les poussent aussi à vouloir se réorienter.

Certains régisseurs font carrière dans la profession, celle-ci les satisfaisant pleinement. Ils affirment faire vraiment ce qu'ils aiment et ne désirent pas nécessairement occuper d'autres postes.

Les possibilités d'avancement des régisseurs semblent se situer davantage au plan des défis, qui peuvent devenir de plus en plus importants et stimulants. Cela peut se traduire par un cheminement ascendant de certains régisseurs par rapport à l'envergure des salles ou des spectacles dans lesquels ils travaillent. Cela peut aussi se traduire, pour un régisseur, par le fait d'avoir un assistant-régisseur ou un régisseur de plateau à qui il pourra déléguer certaines tâches.

2.2.5 Perfectionnement en cours de carrière

Le perfectionnement en cours de carrière peut être fait de diverses façons. Malheureusement, peu de moyens existent pour ceux qui désirent parfaire leurs connaissances, habiletés, aptitudes, etc. Prenant en considération la nature particulière de la profession de régisseur dans le secteur des arts de la scène, les multiples façons de se perfectionner devraient toutes être reconnues à leur juste valeur et le perfectionnement devrait être davantage facilité.

Les régisseurs sont d'avis que des cours de langues (comme l'anglais, qui est de plus en plus essentiel dans plusieurs situations ou même l'italien, pour ceux et celles qui travaillent à l'opéra) favoriseraient l'évolution de leur carrière. La maîtrise d'une autre langue permettrait aux régisseurs de communiquer plus facilement avec les différents intervenants d'une production et pourrait aussi leur être utile s'ils décidaient d'aller travailler en dehors du Québec.

Certains régisseurs ont mentionné des cours de lecture musicale comme formation pertinente à la poursuite de leur carrière, particulièrement pour travailler à l'opéra ou même en danse.

Les régisseurs aimeraient aussi être informés de tout développement technologique pouvant influencer sur leur travail (possibilité de faire un cahier de régie informatisé, etc.). Si cela est nécessaire, ils souhaiteraient être formés pour utiliser les nouveaux outils.

Au plan du maintien des compétences, les régisseurs opteraient pour une mise à jour ponctuelle de leurs connaissances en matière de nouvelles technologies. Actuellement, cet apprentissage est plutôt laissé à chacun. Un perfectionnement permettrait aux personnes intéressées d'acquérir des notions de base et de remplir plus efficacement les tâches qui leur sont confiées.

Mécanismes de formation

Les régisseurs voient d'un bon œil les interventions d'un organisme ou d'une association pour créer ou gérer des services de formation ou de ressourcement. L'information serait centralisée et accessible à ceux qui veulent se perfectionner, se réorienter ou même simplement être informés des occasions qui s'offrent à eux dans leur domaine.

3 ANALYSE DES TÂCHES

Dans le processus de l'analyse des métiers et professions, la phase *analyse des tâches* suit l'*analyse générale*. Elle permet de cerner les éléments nécessaires à l'établissement d'un portrait précis de la profession à l'étude, en l'occurrence celui de régisseur.

La réalisation de cette analyse donne lieu à une description des principales composantes des professions : fonctions, tâches caractéristiques, compétences génériques, exigences fonctionnelles significatives et profil des compétences selon les domaines touchés.

3.1 Analyse générale des tâches

3.1.1 Inventaire des fonctions et des tâches

L'analyse de métier et profession repose sur un inventaire des tâches qui définissent les professions étudiées. Il s'agit de répertorier les unités de travail (tâches) qui composent les professions. Par la suite, les tâches sont regroupées en fonctions, pour mettre en lumière les champs d'activité et les responsabilités liées à la profession.

Afin de dresser l'inventaire des tâches de la profession, nous nous sommes appuyés sur le processus menant à la présentation et à la régie d'un spectacle. Les principales étapes de ce processus incluent trois grandes fonctions relevant des régisseurs.

Les fonctions du régisseur

1. *Prise en charge d'un spectacle.*
2. *Conduite d'un spectacle.*
3. *Suivi d'un spectacle.*

Fréquence d'exécution des fonctions

Le temps de travail consacré à l'exécution de chaque fonction varie selon le type de production sur lequel les régisseurs travaillent.

Théâtre et variétés

Pour le théâtre et les variétés, une production « type » de 25 représentations implique une quarantaine d'heures pour la prise en charge du spectacle (excluant l'assistance à des enchaînements en salle de répétition dont le nombre dépend des besoins ponctuels des régisseurs), une centaine d'heures pour la conduite du spectacle et une dizaine d'heures pour effectuer le suivi du spectacle.

En pourcentage de temps de travail, cela se traduit comme suit pour chacune des fonctions :

- 25 % pour la prise en charge;
- 65 % pour la conduite;
- 10 % pour le suivi.

Danse

En danse, le temps de travail est réparti également entre la prise en charge et la conduite du spectacle. Les régisseurs en danse n'ont pas à faire le suivi d'un spectacle.

Ainsi, le pourcentage de temps de travail s'établit comme suit pour chacune des fonctions :

- 50 % à la prise en charge;
- 50 % à la conduite;
- 0 % au suivi.

Événements spéciaux

Pour les événements spéciaux, une production « type » est concentrée sur une journée intensive qui se déroule souvent de huit heures le matin à minuit le soir (16 heures de travail). Les régisseurs de ce milieu consacrent à peu près les trois quarts de leur temps à la prise en charge et le reste à la conduite du spectacle. Les régisseurs en variétés n'ont pas à faire le suivi d'un spectacle, puisque bien souvent, celui-ci n'est présenté qu'une fois.

Le temps de travail se répartit comme suit pour chacune des fonctions :

- 75 % pour la prise en charge;
- 25 % pour la conduite;
- 0 % pour le suivi.

Cirque

Au cirque, la prise en charge du spectacle exige plus de temps de travail qu'au théâtre, puisque le régisseur est présent depuis le début des répétitions. Par contre, le temps consacré à l'exercice des fonctions dépend grandement du spectacle auquel le régisseur travaille, de la compagnie de cirque qui l'emploie ainsi que du fait que le spectacle fasse l'objet ou non d'une tournée. Il n'a donc pas été possible de calculer le nombre d'heures ou le pourcentage de temps consacré à l'exécution de chacune des fonctions.

L'analyse effectuée à l'occasion de la rencontre du comité d'experts a permis de regrouper les tâches qui composent chacune des fonctions de même que celles qui sont dites caractéristiques de la profession. Les tâches de la profession à l'étude (regroupées par fonction) sont présentées dans le tableau 1. Les tâches inscrites en gras sont dites caractéristiques.

Tableau 1 Regroupement des tâches par fonction

Fonction	Numéro de tâche	Description de la tâche
1. Prise en charge d'un spectacle	1.1	Assister à des enchaînements en salle de répétition¹⁰
	1.2	Assister aux différentes réunions de production, au besoin
	1.3	Assister aux sessions d'intensités (éclairage, son)
	1.4	Établir le déroulement des effets scéniques (effets spéciaux, mouvements de scène, etc.)
	1.5	Établir le cahier de régie (conduite générale) selon les indications du metteur en scène, de son assistant et des concepteurs
	1.6	Produire et corriger les listes d'effets (son, éclairage, décors, costumes, accessoires, etc.) et les distribuer aux chefs de département
	1.7	Familiariser l'équipe technique avec les exigences et les procédures du spectacle
	1.8	Se familiariser avec le protocole d'accès et d'utilisation du lieu de présentation du spectacle
	1.9	S'enquérir des rôles respectifs des membres de l'équipe en place
	1.10	Transmettre les informations pertinentes aux membres de l'équipe technique et artistique
	1.11	Diriger les enchaînements techniques et les générales
2. Conduite d'un spectacle	2.1	Faire l'appel des artistes et de l'équipe technique
	2.2	Assurer le respect de l'ordre sur le plateau, dans les loges et autres aires de services de scène
	2.3	S'assurer que tout est en place avant de permettre l'entrée du public dans la salle
	2.4	Faire commencer le spectacle à l'heure voulue
	2.5	Gérer la conduite générale pendant les représentations
	2.6	Faire respecter la durée des pauses, des entractes ou des deux
	2.7	Diffuser les informations pertinentes sur les convocations spéciales et les changements d'horaire de représentation
	2.8	Tenir une feuille de route quotidienne (durée du spectacle, durée de l'entracte, problèmes particuliers, etc.)
	2.9	Établir et tenir à jour le tableau de service
	2.10	Voir à l'application des règles syndicales (artistes, équipe technique)
3. Suivi d'un spectacle	3.1	Émettre des notes et des commentaires pour les artistes et les techniciens
	3.2	Assister à toute répétition sur scène lors de correction d'interprétation, de production ou des deux
	3.3	Informers les intervenants de la production des modifications aux différents aspects de la production
	3.4	Corriger le texte ou le synopsis, la mise en place et les notes s'y rattachant, le cahier de régie ainsi que les différentes listes d'effets et remettre le tout au directeur de production
	3.5	Faire part du suivi des représentations au metteur en scène ou à son représentant

¹⁰ Pour cette tâche, certaines particularités relatives au type de production à laquelle travaille le régisseur doivent être spécifiées.

- Au théâtre : Le temps de travail consacré à cette tâche est fonction de la complexité du spectacle et du niveau de préparation que veut avoir le régisseur.

- En danse : Le régisseur doit assister à un maximum d'enchaînements car celui-ci doit connaître suffisamment le spectacle pour établir ses propres repères.

- Au cirque : Le régisseur assiste à toutes les répétitions car les artistes travaillent dès le début dans le véritable environnement du spectacle.

3.1.2 Description des fonctions

Dans cette section, chaque fonction de la profession de régisseur est présentée avec une brève description des résultats attendus, des particularités et tendances relatives à son évolution ainsi que des normes professionnelles à respecter au seuil du marché du travail et en pleine compétence.

Pour recueillir les données relatives aux résultats attendus à la suite de l'exercice d'une fonction, les membres du comité d'expert ont répondu à la question suivante : « À quoi cette fonction doit-elle donner lieu ? »

Pour ce qui est des particularités et des tendances relatives à l'évolution de la fonction, la question était : « Quels sont les particularités de cette fonction et les changements prévisibles au cours des trois à cinq prochaines années ? » Les données recueillies permettent d'isoler les facteurs de l'environnement qui affectent l'accomplissement de chacune des fonctions et les changements susceptibles d'influer sur l'exercice de la profession.

L'identification de normes professionnelles applicables en début d'emploi comparées à celles que doit respecter un régisseur en pleine compétence permet de faire ressortir les différences au plan des attentes.

Plus loin dans le document, nous reprendrons les mêmes rubriques que nous appliquerons aux tâches caractéristiques de la profession.

Tableau 2 Résultats attendus, particularités, tendances et normes professionnelles pour chaque fonction

Profession : régisseur	
FONCTION 1. PRISE EN CHARGE D'UN SPECTACLE	
<p>Résultat attendu :</p> <p>Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette fonction, c'est-à-dire à quoi cette fonction doit-elle donner lieu ?</p>	<p>La personne qui remplit cette fonction doit agir en tant que personne-ressource et faire en sorte que l'entrée en salle soit faite le plus harmonieusement possible.</p> <p>Le régisseur doit avoir parfaitement assimilé le spectacle afin d'en assurer la conduite. Cette fonction doit donc contribuer au bon déroulement des représentations d'un spectacle.</p>
<p>Particularités et tendances :</p> <p>Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette fonction, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?</p>	<p>Les budgets de production alloués au poste de régisseur sont souvent minimes, ce qui entraîne, dans certaines disciplines, l'obligation pour les régisseurs d'accorder moins de temps à la prise en charge d'un spectacle. Tout régisseur doit disposer d'un minimum de temps pour assimiler le spectacle et se préparer à en faire la conduite.</p> <p>Une autre tendance est celle de la réduction du personnel de plusieurs productions. Les régisseurs doivent souvent cumuler plusieurs postes et assumer d'autres fonctions que celles se rapportant à la prise en charge d'un spectacle.</p>
<p>Normes professionnelles :</p> <p>Au regard du résultat de la fonction, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette fonction ?</p>	
<p>Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sens de l'organisation ▪ Assimilation du spectacle
<p>En pleine compétence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jugement ▪ Capacité de gérer les imprévus ▪ Assimilation parfaite du spectacle ▪ Prise en charge globale du spectacle

Profession : régisseur	
FONCTION 2. CONDUITE D'UN SPECTACLE	
<p>Résultat attendu :</p> <p>Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette fonction, c'est-à-dire à quoi cette fonction doit-elle donner lieu ?</p>	<p>L'exercice de cette fonction doit donner lieu à des représentations professionnelles. La conduite d'un spectacle doit aussi permettre au metteur en scène de voir « son » spectacle sur scène, c'est-à-dire le spectacle tel qu'il l'a conçu.</p>
<p>Particularités et tendances :</p> <p>Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette fonction, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?</p>	<p>Les concepteurs utilisent de plus en plus les nouvelles technologies; les spectacles créés sont donc automatisés à divers degrés. Cela risque d'entraîner des arrêts en pleine représentation, à cause de bris techniques (les productions devenant davantage tributaires des machines). Une autre tendance est celle de la réduction des effectifs; on demande aux régisseurs de cumuler plusieurs postes et d'assumer d'autres fonctions que celles se rapportant à la conduite d'un spectacle. Les régisseurs qui occupent aussi le poste d'assistant-metteur en scène devront abandonner ce dernier poste pour concentrer leurs énergies sur la conduite du spectacle.</p>
<p>Normes professionnelles :</p> <p>Au regard du résultat de la fonction, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette fonction ?</p>	
<p>Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite du spectacle avec le moins d'erreurs possibles ▪ Atmosphère de travail saine et harmonie entre les gens ▪ Rétroaction (<i>feedback</i>) positive de ses pairs et encouragements (évaluation positive de son travail)
<p>En pleine compétence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite parfaite du spectacle ▪ Capacité de travailler avec des contraintes et de la pression ▪ Capacité de gérer son stress ▪ Capacité de soutenir les pairs

Profession : régisseur	
FONCTION 3. SUIVI D'UN SPECTACLE	
<p>Résultat attendu :</p> <p>Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette fonction, c'est-à-dire à quoi cette fonction doit-elle donner lieu ?</p>	<p>L'exercice de cette fonction doit donner lieu au maintien de la qualité du spectacle. Pour ce faire, des notes et commentaires doivent être donnés aux artistes et aux techniciens.</p> <p>La fonction doit aussi permettre de disposer de traces écrites et audiovisuelles (archives) pour permettre la reprise ultérieure du spectacle.</p>
<p>Particularités et tendances :</p> <p>Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette fonction, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?</p>	<p>Les spectacles présentés plus d'une fois vont continuer d'être filmés car une importance accrue est accordée à la « mémoire » des spectacles aux fins d'archivage. Ainsi, le suivi du spectacle que font les régisseurs, (particulièrement en ce qui a trait aux corrections qu'ils doivent apporter au texte, au cahier de régie et aux listes d'effets à remettre au directeur de production) sera de plus en plus important car il contribue à documenter le spectacle.</p>
<p>Normes professionnelles :</p> <p>Au regard du résultat de la fonction, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette fonction ?</p>	
<p>Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise de certains outils de travail (informatique) ▪ Diplomatie <p>Note : Cette fonction est difficile à exercer par un régisseur en début d'emploi en raison de son manque d'expérience.</p>
<p>En pleine compétence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Crédibilité auprès des pairs ▪ Jugement critique (qui permet de noter les imperfections du spectacle) ▪ Grande diplomatie (qui permet de faire passer l'information) ▪ Tact ▪ Maîtrise des outils de travail (informatique)

3.1.3 Profil des compétences génériques

Le profil des compétences génériques permet d'établir les qualités personnelles nécessaires à l'exercice de la profession de régisseur. Le degré d'importance des compétences est évalué sur une échelle de 1 à 5, 5 correspondant au degré le plus élevé. Les données sont présentées au tableau 3.

Tableau 3 Degré d'importance des compétences génériques

Thèmes et compétences génériques	Définition des compétences génériques	Degré d'importance				
		1	2	3	4	5
Accomplissement de la tâche						
Prendre des initiatives	Prendre des mesures ou poser des actions avant qu'une situation l'exige et cela, sans être sollicité par d'autres.					✓
Être autonome	Effectuer des tâches ou des actions sans encadrement et avec un minimum d'aide ou de supervision.					✓
Être efficace	Trouver des moyens plus appropriés et plus rapides pour effectuer des tâches ou pour atteindre un objectif précis.					✓
Être précis	Prêter attention aux détails pour s'assurer que tout est exact et sans erreur.					✓
Résolution de problèmes						
Être capable de déceler des problèmes	Reconnaître, de façon analytique, les problèmes rattachés à une situation particulière.				✓	
Posséder une pensée méthodique	Aborder des tâches d'une façon ordonnée, étape par étape, pour atteindre un but précis.					✓
Être souple	S'adapter à de nouvelles modalités lorsque les conditions initiales changent.				✓	
Influence						
Faire bonne impression	Faire ou dire des choses dans le but de produire un effet positif sur les autres.			✓		
Diriger les autres	Donner à des personnes des instructions en spécifiant ce que l'on attend d'elles.					✓
Persuader les autres	Faire valoir son point de vue en utilisant des arguments propres à convaincre les autres.				✓	
Relations interprofessionnelles						
Percevoir et interpréter	Prévoir les réactions ou les sentiments dissimulés des autres par rapport à une situation particulière.				✓	
Manifester le sens de la préoccupation et de la sollicitude	Intervenir pour répondre aux besoins et aux demandes des autres et cela, dans le but de les aider.				✓	
Collaborer	Intervenir avec les autres, au sein d'une équipe, dans le but d'atteindre un objectif commun.					✓
Communiquer	Expliquer les choses de façon que les autres comprennent clairement et de manière adéquate.					✓

Thèmes et compétences génériques	Définition des compétences génériques	Degré d'importance				
		1	2	3	4	5
Responsabilité						
Avoir confiance en soi	Savoir défendre ses opinions et faire preuve de détermination lorsque les autres ne sont pas du même avis.					✓
Persévérer	Faire des efforts particuliers pour surmonter des obstacles ou difficultés.				✓	
Se maîtriser	Rester calme et contrôler ses émotions dans les situations difficiles.					✓
Être fiable	Respecter ses engagements et s'acquitter de ses responsabilités par rapport aux attentes des autres.					✓

Les compétences génériques les plus importantes pour le régisseur sont :

- Prendre de l'initiative;
- Être autonome;
- Être efficace;
- Être précis;
- Posséder une pensée méthodique;
- Diriger les autres;
- Collaborer;
- Communiquer;
- Avoir confiance en soi;
- Se maîtriser;
- Être fiable.

3.2 Analyse détaillée des tâches caractéristiques

3.2.1 Les tâches caractéristiques

Pour cette partie de l'étude, les participants au comité d'experts ont repéré les tâches caractéristiques de la profession en répondant à la question suivante :

« Si quelqu'un s'intéressait à votre profession, quelles seraient les six à huit tâches que vous choisiriez, parmi l'ensemble des tâches répertoriées, afin de lui décrire votre profession ? »

Les tâches sélectionnées par les experts comme étant caractéristiques de leur profession sont répertoriées dans le tableau 4. Les régisseurs ont relevé sept tâches caractéristiques (sur une possibilité de 26).

Tableau 4 Tâches caractéristiques

Numéro de la tâche	Description de la tâche
1.1	Assister à des enchaînements en salle de répétition
1.5	Établir le cahier de régie (conduite générale) selon les indications du metteur en scène, de son assistant et des concepteurs
1.11	Diriger les enchaînements techniques et les générales
2.3	S'assurer que tout est en place avant de permettre l'entrée du public dans la salle
2.5	Gérer la conduite générale pendant les représentations
3.1	Émettre des notes et des commentaires pour les artistes et les techniciens
3.4	Corriger le texte ou le synopsis, la mise en place et les notes s'y rattachant, le cahier de régie ainsi que les différentes listes d'effets et remettre le tout au directeur de production

3.2.2 Regroupement des activités sous les tâches caractéristiques

Le découpage des tâches caractéristiques en activités est une étape très importante du processus d'analyse de la profession. Il consiste à décomposer les tâches caractéristiques de la profession en plus petites unités significatives de travail nécessaires pour arriver au résultat attendu au terme du processus de travail lié à chacune des tâches analysées. Cette liste de petites unités de travail, à savoir les activités d'une tâche, facilite la précision des exigences nécessaires à l'exécution de chaque tâche.

Les membres du comité d'experts ont désigné les activités propres aux tâches caractéristiques de leur profession.

Régisseur

Tâche 1.1 Assister à des enchaînements en salle de répétition

Activités :

- 1.1.1 Faire la lecture du texte, du synopsis ou du déroulement du spectacle
- 1.1.2 Rencontrer le metteur en scène pour avoir sa vision du spectacle
- 1.1.3 Rencontrer l'assistant-metteur en scène (pour toute information pertinente)
- 1.1.4 Rencontrer les différents intervenants (équipe technique et artistique)
- 1.1.5 Prendre des notes
- 1.1.6 Recueillir différentes informations sur le contenu du spectacle
- 1.1.7 Noter les écueils au plan du déroulement du spectacle et proposer des changements, s'il y a lieu

Tâche 1.5 Établir le cahier de régie (conduite générale) selon les indications du metteur en scène, de son assistant et des concepteurs

Activités :

- 1.5.1 Rencontrer l'assistant-metteur en scène pour recueillir les informations pertinentes à l'établissement de la conduite
- 1.5.2 Rencontrer les autres intervenants (metteur en scène, concepteurs, artistes)
- 1.5.3 Assister aux sessions d'intensités pour compléter les informations
- 1.5.4 Écrire les données pertinentes aux endroits appropriés dans le cahier de régie
- 1.5.5 Inscrire avec précision dans le texte ou le synopsis les attentions et les effets une fois qu'ils sont déterminés

Tâche 1.11 Diriger les enchaînements techniques et les générales

Activités :

- 1.11.1 Faire connaître le type de répétition (marche dans le décor, répétition avec costumes, enchaînement technique, générale, etc.)
- 1.11.2 S'assurer que tous les membres de l'équipe savent où reprendra l'enchaînement après un arrêt non prévu
- 1.11.3 Après un arrêt non prévu, communiquer à tous les temps d'attente requis pour la continuation d'un enchaînement
- 1.11.4 Coordonner les différents départements (son, éclairage, etc.) selon les besoins immédiats
- 1.11.5 Noter les changements et les finaliser dans le cahier de régie
- 1.11.6 S'assurer que tous aient droit à une pause

Tâche 2.3 S'assurer que tout est en place avant de permettre l'entrée du public dans la salle

Activités :

- 2.3.1 S'assurer de la présence de toute l'équipe du spectacle
- 2.3.2 S'assurer que l'aire de jeu est prête
- 2.3.3 Vérifier la mise en place des accessoires et des costumes avant chaque représentation
- 2.3.4 S'assurer que tous les équipements techniques du spectacle ont été vérifiés
- 2.3.5 S'assurer que toute l'équipe du spectacle est prête à commencer
- 2.3.6 Avertir toute l'équipe qu'on ouvre la salle
- 2.3.7 Donner l'autorisation au gérant du lieu de représentation d'ouvrir la salle

Tâche 2.5 Gérer la conduite générale pendant les représentations

Activités :

- 2.5.1 S'assurer que tout est en place avant de commencer la représentation
- 2.5.2 Faire un décompte avant le début du spectacle
- 2.5.3 Donner les attentions (*stand by*) aux artistes et à l'équipe technique
- 2.5.4 Donner les signaux de départ (*go*) aux artistes et à l'équipe technique
- 2.5.5 Chronométrer la durée du spectacle
- 2.5.6 Gérer les incidents afin qu'ils aient le moins d'impact possible sur le bon déroulement du spectacle
- 2.5.7 Prendre en note les incidents au cours du spectacle

Tâche 3.1 Émettre des notes et des commentaires pour les artistes et les techniciens

Activités :

- 3.1.1 Donner les notes et les commentaires aux personnes concernées
- 3.1.2 Placer sur le tableau de service les différentes informations concernant le spectacle
- 3.1.3 Faire suivre les différentes informations au metteur en scène

Tâche 3.4 Corriger le texte ou le synopsis, la mise en place et les notes s'y rattachant, le cahier de régie ainsi que les différentes listes d'effets et remettre le tout au directeur de production

Activités :

- 3.4.1 Transcrire les corrections apportées au texte
- 3.4.2 Corriger la mise en place et les notes s'y rattachant
- 3.4.3 Corriger le cahier de régie
- 3.4.4 Corriger les différentes listes d'effets
- 3.4.5 Remettre tout ce qui se rattache au spectacle au directeur de production

3.2.3 Description des tâches caractéristiques, des tendances et des normes professionnelles

Dans les pages qui suivent, une brève description des résultats attendus ainsi que des tendances observées est présentée pour chacune des tâches caractéristiques analysées. Nous portons aussi notre attention sur les normes professionnelles permettant de connaître les attentes en matière de compétence pour un régisseur en début d'emploi et de comparer ces attentes avec celles qu'on manifeste à l'égard d'un régisseur en pleine compétence.

Tableau 5 Résultats attendus, particularités, tendances et normes professionnelles pour chaque tâche caractéristique

Profession : Régisseur	
Tâche 1.1 Assister à des enchaînements en salle de répétition	
<p>Résultat attendu :</p> <p>Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette tâche, c'est-à-dire à quoi cette tâche doit-elle donner lieu ?</p>	<p>Il s'agit de rencontrer les différents intervenants et de les regarder travailler pour s'initier au spectacle, prendre connaissance de son contenu et comprendre la démarche artistique afin de prendre la relève de l'assistant-metteur en scène.</p>
<p>Particularités et tendances :</p> <p>Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette tâche, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?</p>	<p>Les spectacles deviennent de plus en plus complexes et nécessitent que le régisseur arrive plus tôt en salle de répétition pour se familiariser avec tous les détails. Paradoxalement, la tendance est à la diminution du temps consacré par les régisseurs à cette tâche car ils sont peu ou pas rémunérés pour celle-ci.</p> <p>Au théâtre, c'est souvent l'assistant-metteur en scène qui cumule aussi le poste de régisseur. Il assiste donc à toutes les répétitions.</p> <p>Au cirque, les régisseurs doivent être là dès le début des répétitions car les artistes travaillent toujours avec l'appareillage du spectacle.</p> <p>En danse, les régisseurs n'ont pas le choix d'assister à des enchaînements en salle de répétition, car ils doivent se trouver des repères pour pouvoir exécuter leur travail.</p>
<p>Normes professionnelles :</p> <p>Au regard du résultat de la tâche, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette tâche ?</p>	
<p>Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de notes ▪ Communication, dialogue (questions pertinentes à la compréhension du spectacle) ▪ Familiarisation avec le spectacle
<p>En pleine compétence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation préalable (brève connaissance du spectacle) ▪ Prise de notes ▪ Communication, dialogue (questions pertinentes à la compréhension du spectacle) ▪ Discussion avec le metteur en scène (pour comprendre la démarche artistique) ▪ Assimilation du spectacle

Profession : Régisseur	
Tâche 1.5 Établir le cahier de régie (conduite générale) selon les indications du metteur en scène, de son assistant et des concepteurs	
<p>Résultat attendu :</p> <p>Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette tâche, c'est-à-dire à quoi cette tâche doit-elle donner lieu ?</p>	<p>On s'attend à ce que toutes les informations pertinentes soient colligées dans le cahier de régie (au théâtre : il s'agit des informations que l'assistant-metteur en scène transmet au régisseur). Ce cahier doit contenir l'organisation matérielle du spectacle.</p> <p>Aussi, cette tâche doit permettre d'avoir une conduite claire et méthodique qui permettra au régisseur de diriger le spectacle dès la première représentation. La conduite devra pouvoir être comprise par n'importe quel régisseur.</p>
<p>Particularités et tendances :</p> <p>Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette tâche, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?</p>	<p>Certains logiciels permettent maintenant d'établir un cahier de régie informatisé. Cette pratique, quoique peu répandue à ce jour, tendra sans doute à devenir plus courante dans les années à venir. Avec ces outils, on assistera à la diminution de la charge et du temps de travail associés à cette tâche.</p>
<p>Normes professionnelles :</p> <p>Au regard du résultat de la tâche, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette tâche ?</p>	
<p>Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cahier de régie clair et méthodique
<p>En pleine compétence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cahier de régie clair et méthodique ▪ Échange de vues avec les concepteurs et le metteur en scène (pour savoir le pourquoi des choses) ▪ Capacité d'émettre des opinions et des commentaires ▪ Notes détaillées dans le cahier, amenant une meilleure compréhension de la conduite

Profession : Régisseur	
Tâche 1.11 Diriger les enchaînements techniques et les générales	
<p>Résultat attendu :</p> <p>Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette tâche, c'est-à-dire à quoi cette tâche doit-elle donner lieu ?</p>	<p>On s'attend à ce que le niveau de préparation personnelle du régisseur évolue jusqu'à la première représentation en public. Les membres des équipes artistique et technique doivent aussi, à la suite des enchaînements techniques et des générales, être prêts pour les représentations.</p>
<p>Particularités et tendances :</p> <p>Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette tâche, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?</p>	<p>Aujourd'hui, la complexité de la technologie utilisée dans les productions est telle que bien souvent, avant les générales et la première du spectacle, un seul enchaînement technique a lieu. La complexité de l'appareillage rend les enchaînements plus lourds et plus longs. Donc, même si le temps réservé aux enchaînements n'a pas changé, l'équipe maîtrise moins le spectacle qu'auparavant. Il semble que cette tendance se poursuivra dans l'avenir, étant donné l'utilisation de plus en plus répandue de ce genre d'équipement ainsi que le fait qu'on n'accorde pas le budget nécessaire pour que l'équipe ait accès à la salle plus tôt.</p>
<p>Normes professionnelles :</p> <p>Au regard du résultat de la tâche, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette tâche ?</p>	
<p>Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de gérer la bonne marche des enchaînements techniques et des générales
<p>En pleine compétence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de gérer et de maintenir la bonne marche des enchaînements techniques et des générales ▪ Capacité de dialoguer avec les différents intervenants ▪ Diplomatie ▪ Grande capacité à gérer son stress ▪ Confiance de la part de l'équipe du spectacle

Profession : Régisseur	
Tâche 2.3 S'assurer que tout est en place avant de permettre l'entrée du public dans la salle	
Résultat attendu : Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette tâche, c'est-à-dire à quoi cette tâche doit-elle donner lieu ?	À la suite de l'exécution de cette tâche, tout doit être en place pour que la représentation du spectacle débute.
Particularités et tendances : Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette tâche, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?	Aujourd'hui, en raison de la complexité et de la spécificité des équipements utilisés dans les productions, les régisseurs doivent consacrer plus de temps à l'exercice de cette tâche; cela prend jusqu'à deux fois plus de temps qu'auparavant. Si tout n'est pas en place, le régisseur ne peut permettre l'entrée du public dans la salle. Il faut donc prévoir un temps de préparation plus long et devancer l'heure d'arrivée de l'équipe technique.
Normes professionnelles : Au regard du résultat de la tâche, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette tâche ?	
Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité à coordonner les activités de l'équipe du spectacle ▪ Ponctualité et respect de l'horaire prévu
En pleine compétence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du travail de chacun (voir si tous ont fait leur travail comme il se doit) ▪ Capacité à coordonner les activités de l'équipe du spectacle ▪ Diplomatie ▪ Ponctualité et respect de l'horaire prévu

Profession : Régisseur	
Tâche 2.5 Gérer la conduite générale pendant les représentations	
<p>Résultat attendu :</p> <p>Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette tâche, c'est-à-dire à quoi cette tâche doit-elle donner lieu ?</p>	<p>Les représentations offertes au public doivent être faites dans les meilleures conditions possibles et doivent être constantes, d'une représentation à l'autre. Du point de vue du spectateur, la magie doit opérer et le spectacle doit être le plus parfait possible.</p>
<p>Particularités et tendances :</p> <p>Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette tâche, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?</p>	<p>En raison de l'utilisation de plus en plus fréquente d'appareillage technologique, les régisseurs sont plus dépendants des « machines ». Ils ont en effet perdu un peu de contrôle sur leur propre travail au profit de celles-ci. Cette situation augmente le niveau de stress des régisseurs.</p>
<p>Normes professionnelles :</p> <p>Au regard du résultat de la tâche, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette tâche ?</p>	
<p>Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien de la qualité du spectacle ▪ Capacité de déceler et de gérer les incidents
<p>En pleine compétence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien de la qualité du spectacle ▪ Capacité de déceler et de gérer les incidents et de les noter ou moment où ils se produisent ▪ Coordination efficace de l'équipe en cas d'incident

Profession : Régisseur	
Tâche 3.1 Émettre des notes et des commentaires pour les artistes et les techniciens	
Résultat attendu : Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette tâche, c'est-à-dire à quoi cette tâche doit-elle donner lieu ?	L'exécution de cette tâche doit assurer le maintien de la qualité du spectacle sur tous les plans.
Particularités et tendances : Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette tâche, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?	On remarque une véritable tendance à la création de spectacles de plus en plus complexes et exigeants pour les artistes et les techniciens nécessitant davantage de précision de la part de tous. Par ailleurs, ces spectacles requièrent la participation d'un grand nombre d'intervenants, ce qui augmente les risques d'erreurs. Le régisseur doit être totalement disponible pour suivre attentivement le spectacle afin de noter les incidents qui surviennent. Il doit aussi utiliser son jugement lorsqu'il émet les notes et commentaires car de nombreux facteurs hors de son contrôle influent sur le spectacle (exemple : équipements techniques, etc.). Il est primordial, dans un tel contexte, de valoriser les notes que le régisseur donne aux artistes et aux techniciens; cette tâche est importante pour assurer le maintien de la qualité du spectacle. Le régisseur a une responsabilité énorme sur ce plan. Dans les cas de cumul (ce qui est fréquent), le régisseur ne peut être attentif au déroulement du spectacle. Une dégradation peut s'en suivre.
Normes professionnelles : Au regard du résultat de la tâche, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette tâche ?	
Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de donner des notes sur les incidents relevés pendant le spectacle
En pleine compétence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplomatie ▪ Jugement ▪ Capacité de synthèse ▪ Capacité de donner des notes claires et précises sur les incidents notés pendant le spectacle ▪ Capacité de souligner le bon rendement des artisans du spectacle ▪ Capacité d'apporter des correctifs pour améliorer la qualité du spectacle

Profession : Régisseur	
Tâche 3.4 Corriger le texte ou le synopsis, la mise en place et les notes s'y rattachant, le cahier de régie ainsi que les différentes listes d'effets et remettre le tout au directeur de production	
<p>Résultat attendu :</p> <p>Quel est le résultat attendu de l'exercice de cette tâche, c'est-à-dire à quoi cette tâche doit-elle donner lieu ?</p>	<p>L'exécution de cette tâche doit permettre de conserver des archives claires et complètes d'un spectacle. Ces archives peuvent servir pour de simples consultations, une reprise de spectacle ou à l'occasion du changement d'un membre de l'équipe.</p>
<p>Particularités et tendances :</p> <p>Quelles sont les particularités et les tendances relatives à cette tâche, c'est-à-dire des changements sont-ils prévisibles au cours des prochaines années (3 à 5 ans) ?</p>	<p>On remarque une tendance de plus en plus marquée à des reprises de spectacles à succès. Cette tâche sera donc de plus en plus valorisée car elle facilite grandement le travail de la nouvelle équipe.</p> <p>Aujourd'hui, l'exécution de cette tâche se trouve grandement simplifiée par l'utilisation répandue de l'informatique pour la partie administrative de la tâche. Cette tendance semble se répandre chez les régisseurs et ceux-ci travaillent souvent directement sur l'ordinateur.</p>
<p>Normes professionnelles :</p> <p>Au regard du résultat de la tâche, quels sont les critères utilisés pour vérifier si le travail est exécuté de façon adéquate pour cette tâche ?</p>	
<p>Au seuil du marché du travail (en début d'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Précision dans les mises à jour et les corrections apportées
<p>En pleine compétence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rigueur (tous les changements qui se sont faits durant les représentations sont notés) ▪ Précision dans les mises à jour et les corrections apportées

3.2.4 Formulation des exigences fonctionnelles significatives

Les exigences fonctionnelles significatives comprennent l'ensemble des savoirs-connaissances, des savoir-faire (habiletés) et des savoir-être (attitudes) qui sont nécessaires aux activités accomplies dans l'exercice d'une tâche. Elles comprennent de plus les ressources qui sont utilisées et le contexte de travail, c'est-à-dire l'environnement physique, les relations interpersonnelles et l'environnement organisationnel.

Les activités auxquelles ont pris part les membres du comité d'experts ont donné lieu à une description des ressources utilisées et du contexte de travail pour chacune des tâches tenues pour caractéristiques de la profession de régisseur. Les résultats sont présentés sous forme de tableau pour chacune des tâches caractéristiques analysées.

Tableau 6 Exigences fonctionnelles significatives pour chaque tâche caractéristique

Profession : Régisseur	
Tâche 1.1 Assister à des enchaînements en salle de répétition	
<i>Ressources matérielles</i>	<i>Contexte de travail</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Texte ou synopsis du spectacle • Crayon • Marqueur • Carnet de notes • Listes d'effets 	<p>Environnement physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu principal de travail : la salle de répétition <p>Relations avec les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Metteur en scène • Assistant-metteur en scène • Artistes • Techniciens <p>Environnement organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principale contrainte : le régisseur doit s'intégrer à un groupe souvent formé depuis un certain temps
<i>Activités</i>	<i>Exigences fonctionnelles</i>
<p>1.1.1 Faire la lecture du texte, du synopsis ou du déroulement du spectacle</p> <p>1.1.2 Rencontrer le metteur en scène pour avoir sa vision du spectacle</p> <p>1.1.3 Rencontrer l'assistant-metteur en scène (pour toute information pertinente)</p> <p>1.1.4 Rencontrer les différents intervenants (équipe technique et artistique)</p> <p>1.1.5 Prendre des notes</p> <p>1.1.6 Recueillir différents renseignements sur le contenu du spectacle</p> <p>1.1.7 Noter les écueils au plan du déroulement du spectacle et proposer des changements, s'il y a lieu</p>	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du langage utilisé dans le milieu • Connaissance technique fonctionnelle <p>Habilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation • Capacité à analyser • Esprit de synthèse <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit • Sens du détail • Courtoisie • Écoute

Profession : Régisseur

Tâche 1.5 Établir le cahier de régie (conduite générale) selon les indications du metteur en scène, de son assistant et des concepteurs

<i>Ressources matérielles</i>	<i>Contexte de travail</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Table de travail, bureau • Texte ou synopsis de spectacle • Cahier de régie (conduite générale) • Informations non contenues dans le cahier de conduite (notes, listes comme l'entretien des costumes, l'achat d'accessoires, notes spéciales sur les artistes, etc.) • Carnet de notes • Crayon • Gomme à effacer • Marqueur • Stencil • Ordinateur 	<p>Environnement physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de répétition, lieu de représentation du spectacle (espace scénique) ou les deux <p>Relations avec les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Metteur en scène • Assistant-metteur en scène • Concepteurs • Artistes • Techniciens <p>Environnement organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les régisseurs qui exécutent cette tâche doivent composer avec le manque de temps de préparation et réussir un cahier de régie propre et compréhensible.
<i>Activités</i>	<i>Exigences fonctionnelles</i>
<p>1.5.1 Rencontrer l'assistant-metteur en scène pour recueillir les informations pertinentes à l'établissement de la conduite</p> <p>1.5.2 Rencontrer les autres intervenants (metteur en scène, concepteurs, artistes)</p> <p>1.5.3 Assister aux sessions d'intensités pour compléter les informations</p> <p>1.5.4 Écrire les données pertinentes aux endroits appropriés dans le cahier de régie</p> <p>1.5.5 Inscrire avec précision, dans le texte ou le synopsis, les attentions et les effets une fois qu'ils sont déterminés</p>	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du langage utilisé dans le milieu • Connaissance et maîtrise du déroulement du spectacle • Connaissance du lieu de diffusion du spectacle (familiarisation) • Connaissances de base en informatique <p>Habilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation • Esprit de synthèse • Clarté et concision <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patience • Sens du détail • Sens des responsabilités

Profession : Régisseur

Tâche 1.11 Diriger les enchaînements techniques et les générales

<i>Ressources matérielles</i>	<i>Contexte de travail</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Chronomètre • Crayon • Marqueur • Cahier de régie (conduite générale) • Ressources techniques reliées au spectacle • Lampe de poche • Système d'intercommunication • Micro 	<p>Environnement physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu de présentation du spectacle (espace scénique) <p>Relations avec les personnes :</p> <p>Toute l'équipe du spectacle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Metteur en scène • Assistant-metteur en scène • Concepteurs • Chefs de départements • Équipe technique • Artistes <p>Environnement organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les régisseurs doivent tenir compte des autres intervenants qui entrent en jeu à ce moment (exemple : maquilleur, costumier, etc.). Ils doivent aussi tenir compte des normes syndicales et respecter l'horaire de production.
<i>Activités</i>	<i>Exigences fonctionnelles</i>
<p>1.11.1 Faire connaître le type de répétition (marche dans le décor, répétition avec costumes, enchaînement technique, générale, etc.)</p> <p>1.11.2 S'assurer que tous les membres de l'équipe savent où reprendra l'enchaînement après un arrêt non prévu</p> <p>1.11.3 Après un arrêt non prévu, communiquer à tous les temps d'attente requis pour la continuation d'un enchaînement</p> <p>1.11.4 Coordonner les différents départements selon les besoins immédiats</p> <p>1.11.5 Noter les changements et les finaliser dans le cahier de régie</p> <p>1.11.6 S'assurer que tous aient droit à une pause</p>	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du langage utilisé dans le milieu • Connaissance et maîtrise du déroulement du spectacle • Connaissances techniques fonctionnelles • Connaissance du travail de chacun <p>Habilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de coordonner les activités de l'équipe <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leadership • Ponctualité • Patience • Tolérance • Sang-froid • Confiance aux autres

Profession : Régisseur

Tâche 2.3 S'assurer que tout est en place avant de permettre l'entrée du public dans la salle

<i>Ressources matérielles</i>	<i>Contexte de travail</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de régie (conduite générale) • Différentes listes techniques (liste d'effets, liste d'accessoires, plantation des meubles, etc.) • Système d'intercommunication 	<p>Environnement physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu de présentation du spectacle (espace scénique) <p>Relations avec les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe du spectacle : <ul style="list-style-type: none"> • Artistes • Techniciens • Équipe de la gérance du lieu de représentation du spectacle <p>Environnement organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les régisseurs doivent gérer les retards et les imprévus qui ont trait aux spectacles. Ils doivent aussi s'assurer du respect de l'ordre.
<i>Activités</i>	<i>Exigences fonctionnelles</i>
<p>2.3.1 S'assurer de la présence de toute l'équipe du spectacle</p> <p>2.3.2 S'assurer que l'aire de jeu soit prête</p> <p>2.3.3 Vérifier la mise en place des accessoires et des costumes avant chaque représentation</p> <p>2.3.4 S'assurer que tous les équipements techniques du spectacle ont été vérifiés</p> <p>2.3.5 S'assurer que toute l'équipe du spectacle est prête à commencer</p> <p>2.3.6 Avertir toute l'équipe qu'on ouvre la salle</p> <p>2.3.7 Donner l'autorisation au gérant du lieu de représentation d'ouvrir la salle</p>	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et maîtrise du déroulement du spectacle • Connaissances techniques fonctionnelles • Connaissance du langage utilisé dans le milieu <p>Habilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de concentration • Capacité de coordonner les activités de l'équipe • Capacité de gérer les imprévus • Capacité à déceler des problèmes et à prendre les mesures nécessaires pour les résoudre • Sens de l'organisation <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ponctualité • Leadership • Sens du détail • Diplomatie • Maîtrise de soi

Profession : Régisseur

Tâche 2.5 Gérer la conduite générale pendant les représentations

<i>Ressources matérielles</i>	<i>Contexte de travail</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources techniques reliées au spectacle • Cahier de régie (conduite générale) • Système d'intercommunication • Chronomètre • Crayon • Feuille de route • Lampe de poche 	<p>Environnement physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Endroit assigné au régisseur dans le lieu de présentation du spectacle (cabine de régie, place dans la salle, etc.) <p>Relations avec les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe du spectacle • Équipe de la gérance du lieu de représentation <p>Environnement organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les régisseurs doivent gérer les nombreuses crises associées à la présentation directe d'un produit artistique.
<i>Activités</i>	<i>Exigences fonctionnelles</i>
<p>2.5.1 S'assurer que tout est en place avant de commencer la représentation</p> <p>2.5.2 Faire un décompte avant le début du spectacle</p> <p>2.5.3 Donner les attentions (<i>stand by</i>) aux artistes et à l'équipe technique</p> <p>2.5.4 Donner les signaux de départ (<i>go</i>) aux artistes et à l'équipe technique</p> <p>2.5.5 Chronométrer la durée du spectacle</p> <p>2.5.6 Gérer les incidents afin qu'ils aient le moins d'impact possible sur le bon déroulement du spectacle</p> <p>2.5.7 Prendre en note les incidents au cours du spectacle</p>	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et maîtrise du déroulement du spectacle • Connaissances techniques fonctionnelles • Connaissance du langage utilisé dans le milieu <p>Habilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de gérer son stress • Capacité de concentration • Capacité de coordonner les activités de l'équipe • Capacité de gérer les imprévus • Capacité à déceler des problèmes et à prendre les mesures nécessaires pour les résoudre • Sens de l'organisation <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sang-froid • Confiance en soi • Leadership • Sens du détail • Ponctualité • Diplomatie • Maîtrise de soi

Profession : Régisseur

Tâche 3.1 Émettre des notes et des commentaires pour les artistes et les techniciens

<i>Ressources matérielles</i>	<i>Contexte de travail</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Carnet de note • Crayon • Feuille de route • Tableau de service 	<p>Environnement physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loges • Coulisses <p>Relations avec les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenants de l'équipe du spectacle concernés par les notes et les commentaires : <ul style="list-style-type: none"> • Artistes • Techniciens <p>Environnement organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principales contraintes : le régisseur doit composer avec les différentes réactions des artistes qui prennent une tendance autre que celle prévue dans le spectacle.
<i>Activités</i>	<i>Exigences fonctionnelles</i>
<p>3.1.1 Donner les notes et les commentaires aux personnes concernées</p> <p>3.1.2 Placer sur le tableau de service les différentes informations concernant le spectacle</p> <p>3.1.3 Faire suivre les différentes informations au metteur en scène</p>	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et maîtrise du déroulement du spectacle • Connaissance du langage utilisé dans le milieu <p>Habilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de s'exprimer clairement et succinctement <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Souci de la satisfaction des spectateurs • Souci de maintenir la qualité du spectacle • Sens du détail • Diplomatie • Empathie • Sens de la psychologie

Profession : Régisseur

Tâche 3.4 Corriger le texte ou le synopsis, la mise en place et les notes s'y rattachant, le cahier de régie ainsi que les différents listes d'effets et remettre le tout au directeur de production

<i>Ressources matérielles</i>	<i>Contexte de travail</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur • Table de travail, bureau • Texte ou synopsis du spectacle • Mise en place et notes s'y rattachant • Cahier de régie (conduite générale) • Différentes listes d'effets 	<p>Environnement physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le travail s'effectue dans un endroit aménagé pour travailler : à la maison, au lieu de présentation du spectacle, etc. <p>Relations avec les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe technique • Directeur de production <p>Environnement organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les régisseurs doivent s'assurer que l'équipe technique mette à jour leurs conduites et leurs listes d'effets.
<i>Activités</i>	<i>Exigences fonctionnelles</i>
<p>3.4.1 Transcrire les corrections apportées au texte</p> <p>3.4.2 Corriger la mise en place et les notes s'y rattachant</p> <p>3.4.3 Corriger le cahier de régie</p> <p>3.4.4 Corriger les différentes listes d'effets</p> <p>3.4.5 Remettre tout ce qui se rattache au spectacle au directeur de production</p>	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du langage utilisé dans le milieu <p>Habilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être méthodique • Savoir compter <p>Attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sens du détail • Souci de tout remettre à jour (texte ou synopsis, mise en place, etc.)

3.2.5 Profil des compétences selon les domaines de compétence

À partir des connaissances (savoir), des habiletés (savoir-faire) et des attitudes (savoir-être) associées à chacune des tâches caractéristiques, il est maintenant possible de dresser un profil des compétences selon les différents domaines de compétence.

Le profil des compétences du régisseur renvoie particulièrement aux domaines des ressources, des relations entre les personnes et de l'information.

Tableau 7 Profil des compétences selon les domaines de compétence

Domaine des ressources		
Connaissances	Habiletés	Attitudes
Connaissance du langage utilisé dans le milieu (2.5, 3.4) Connaissance et maîtrise du déroulement du spectacle (2.5) Connaissance du travail de chacun (1.11)	Sens de l'organisation (1.5, 2.5) Esprit de synthèse (1.5) Clarté et concision (1.5) Capacité de concentration (2.3, 2.5) Capacité de prendre les mesures nécessaires pour résoudre des problèmes (2.3) Sens de l'organisation (2.3) Capacité de coordonner les activités de l'équipe (1.11, 2.3, 2.5) Être méthodique (3.4)	Leadership (1.11, 2.5) Ponctualité (1.11) Patience (1.11) Tolérance (1.11, Sang-froid (1.11, 2.5) Confiance aux autres (1.11) Sens du détail (2.3, 2.5, 3.1, 3.4) Confiance en soi (2.5) Diplomatie (2.5, 3.1) Maîtrise de soi (2.5) Souci de la satisfaction des spectateurs (3.1) Souci de maintenir la qualité du spectacle (3.1) Empathie (3.1) Sens de la psychologie (3.1) Souci de tout remettre à jour (texte ou synopsis, mise en place, etc.) (3.4)

Domaine de la technologie		
Connaissances	Habiletés	Attitudes
Connaissances de base en informatique (1.5) Connaissances techniques fonctionnelles (1.11, 2.3, 2.5)		

Domaine des relations entre personnes		
Connaissances	Habilités	Attitudes
Connaissance du langage utilisé dans le milieu (1.1, 1.5, 1.11, 2.5, 3.1) Connaissance et maîtrise du déroulement du spectacle (1.11, 3.1) Connaissances techniques fonctionnelles (1.11)	Capacité à analyser (1.1) Esprit de synthèse (1.1) Capacité de coordonner les activités de l'équipe (1.11, 2.3, 2.5) Capacité de gérer des imprévus (2.3, 2.5) Capacité à déceler les problèmes et à prendre les mesures nécessaires pour les résoudre (2.3, 2.5) Capacité à gérer son stress (2.5) Capacité de s'exprimer clairement et succinctement (3.1)	Ouverture d'esprit (1.1) Courtoisie (1.1) Écoute (1.1) Patience (1.5, 1.11) Leadership (1.11, 2.3, 2.5) Ponctualité (1.11, 2.3, 2.5) Tolérance (1.11) Sang-froid (1.11, 2.5) Confiance aux autres (1.11) Diplomatie (2.3, 2.5, 3.1) Maîtrise de soi (2.3, 2.5) Confiance en soi (2.5) Sens du détail (2.5, 3.1) Empathie (3.1) Sens de la psychologie (3.1)

Domaine de l'information		
Connaissances	Habilités	Attitudes
Connaissance du langage utilisé dans le milieu (1.1, 1.5, 3.1, 3.4) Connaissance du lieu de diffusion du spectacle (familiarisation) (1.5) Connaissance et maîtrise du déroulement du spectacle (1.5, 2.5)	Sens de l'organisation (1.1, 1.5, 2.3, 2.5) Capacité à analyser (1.1) Esprit de synthèse (1.1, 1.5) Clarté et concision (1.5) Capacité à déceler des problèmes et à prendre les mesures nécessaires pour les résoudre (2.5) Capacité de s'exprimer clairement et succinctement (3.1) Être méthodique (3.4)	Ouverture d'esprit (1.1) Sens du détail (1.1, 1.5, 3.1, 3.4) Sens des responsabilités (1.5) Souci de tout remettre à jour (texte ou synopsis, mise en place, etc.) (3.4)

4 LES PISTES D'ACTION

Voyons maintenant les mesures à mettre en œuvre pour utiliser le plus efficacement possible les résultats de la présente analyse.

Diffusion du résultat de l'analyse

- Production d'une synthèse de l'analyse de métier et profession (dépliant couleur).

Reconnaissance et valorisation de la profession

- Conscientisation du milieu (collègues de travail, producteurs, établissements d'enseignement, gouvernements, etc.) à l'importance du rôle des régisseurs;
- Évaluation de la pertinence de créer un prix en vue de récompenser les personnes qui exercent la profession.

Mobilisation

- Augmentation de la mobilisation et de la solidarité des régisseurs (pour améliorer leur situation professionnelle, car il s'agit là du seul outil à leur disposition à ce jour. Cela conduirait peut-être à l'établissement de normes minimales de travail, comme il en existe d'ailleurs pour la plupart des autres métiers et professions des arts de la scène);
- Amélioration de la situation professionnelle des régisseurs;
- Accroissement du professionnalisme (code de déontologie).

Soutien au ressourcement

- Admissibilité des régisseurs aux bourses de perfectionnement, au ressourcement, aux projets et aux voyages.

Formation continue

- Accès au perfectionnement : compétences professionnelles, techniques et spécifiques (nouvelles technologies, médiums, etc.);
- Accès au perfectionnement lié à la gestion de carrière (anglais au travail, gestion du temps, etc.).

Sensibilisation au contexte de travail et intégration professionnelle

- Familiarisation des régisseurs qui débutent avec les réalités du métier.

BIBLIOGRAPHIE

APPERSON, Linda. (1998) *Stage Managing and Theatre Etiquette, A Basic Guide*, Ivan R. Dee Publisher.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Classification nationale des professions*.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE. (2000) *Analyse de métier et profession : Metteur en scène et assistant-metteur en scène*.

EMPLOI-QUÉBEC. (1999) *Le marché du travail au Québec selon les métiers et les professions, Perspectives pour l'an 2000 et caractéristiques des professions*, Direction générale adjointe du développement de l'emploi, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Bibliothèque nationale du Québec.

LE GROUPE DBSF. (1999) *Bâtir le CQRHC, Diagnostic des ressources humaines du secteur de la culture*.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. (1996) *Remettre l'art au monde, Politique de diffusion des arts de la scène*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (Décembre 1996) *Document d'orientation*.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE. (1993) *Guide de production d'une analyse de métier ou de profession*, Direction de l'intervention sectorielle territoriale, gouvernement du Québec.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE. (1993) *La production d'une analyse de métier ou de profession, Guide d'animation et de collecte des données*, Direction de l'intervention sectorielle et territoriale, gouvernement du Québec.

TABLE DE CONCERTATION DES AUTEURS, CRÉATEURS ET INTERPRÈTES DU SECTEUR CULTUREL DU QUÉBEC. (1997) *Le perfectionnement professionnel des auteurs, créateurs et interprètes du secteur culturel du Québec*.

ANNEXE 1 : PERSONNES CONSULTÉES

- ◆ Madame Monique Corbeil, directrice générale, Association des professionnels des arts de la scène du Québec et régisseuse
- ◆ Madame Francine Émond, régisseuse
- ◆ Madame Nathalie Godbout, régisseuse
- ◆ Monsieur Claude Lemelin, régisseur

Établissements d'enseignement offrant le programme technique *Production* :

- ◆ André Nault (Cégep Lionel-Groulx)
- ◆ Yves Neveu (Cégep de Saint-Hyacinthe)

En région :

- ◆ Madame Danielle Dupuis (Le Petit Théâtre, Sherbrooke)
- ◆ Monsieur Benoît Lagrandeur (Théâtre La Rubrique, Jonquière)
- ◆ Monsieur Jean-Guy Côté (Théâtre du Tandem, Rouyn-Noranda)

Milieu anglophone :

- ◆ Monsieur Charles Childs (Centaur Theatre)
- ◆ Madame Helen Turp (Saydie Bronfman)

ANNEXE 2 : MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

- ◆ Madame Lou Arteau, régisseuse
- ◆ Madame Monique Corbeil, directrice générale, Association des professionnels des arts de la scène du Québec et régisseuse
- ◆ Madame Lysanne Desmarais, régisseuse
- ◆ Monsieur Guy Devost, régisseur
- ◆ Madame Francine Émond, régisseuse
- ◆ Madame Michèle Normandin, régisseuse
- ◆ Monsieur Jocelyn Proulx, régisseur
- ◆ Madame Sabrina Steenhaut, régisseuse
- ◆ Madame Vera Zuyderhoff, régisseuse

- ◆ Madame Marie Doyon, conseillère, Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle, Emploi-Québec
- ◆ Madame Sylvie Rochette, chargée de projet, Conseil québécois des ressources humaines en culture

ANNEXE 3 : MEMBRES DU COMITÉ DE VALIDATION

- ◆ Madame Louise Boucher, coordonnatrice, Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)
- ◆ Madame Monique Corbeil, directrice générale, Association des professionnels des arts de la scène du Québec et régisseuse
- ◆ Monsieur Guy Devost, régisseur
- ◆ Madame Marie Doyon, conseillère, Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle, Emploi-Québec
- ◆ Madame Francine Émond, régisseuse
- ◆ Madame Michèle Normandin, régisseuse
- ◆ Madame Sylvie Rochette, chargée de projet, Conseil québécois des ressources humaines en culture
- ◆ Madame Sabrina Steenhaut, régisseuse